



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

DU/DIU/CAPACITÉS

Inscriptions 2019/2020

S'il s'agit de votre unique inscription à l'Université de Strasbourg en 2019/2020

- **Autorisation signée du responsable** de l'enseignement
- **Dossier d'inscription** dûment complété
- Copie du **certificat de scolarité** de votre dernière inscription dans une université française
- **Copie de la pièce d'identité** ou copie du titre de séjour en cours de validité pour les candidats étrangers
- **Copie du(des) diplôme(s) requis pour l'inscription** (se référer aux prérequis selon la formation choisie)
- 1 **photo d'identité** (votre nom et prénom au verso au format jpeg si envoi par mail)
- **Attestation du règlement de la Contribution à la Vie Étudiante (CVEC) : 91€** pour l'année 2019/2020

Si vous êtes déjà inscrit à l'Université de Strasbourg ou s'il s'agit d'une réinscription à la Faculté de médecine (en 2019/2020) :

- **Autorisation signée du responsable** de l'enseignement
- **Dossier d'inscription** dûment complété
- Copie du **certificat de scolarité** de votre inscription à l'UDS en 2018/2019 (excepté en cas de réinscription)
- **Attestation du règlement de la Contribution à la Vie Étudiante (CVEC) : 91€** pour l'année 2019/2020

Si votre formation est prise en charge par votre employeur ou un organisme, joindre en sus :

- L'**attestation de prise en charge** de l'organisme payeur signée
- ☞ Notez que dans ce cas, vous êtes exonéré de la Contribution à la Vie Étudiante (CVEC)

LE DOSSIER D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEVRAIT ÊTRE ENVOYÉ A :

Faculté de Médecine – Service de la formation permanente
4, rue Kirschleger - 67085 STRASBOURG CEDEX
med-du-diu@unistra.fr